



Club Alpin Français
Calanques Marseille Cassis

MONSIEUR le Directeur
Groupement d'Intérêt Public des Calanques
Parc d'Affaires Marseille Sud
Le Paradou Bât A4
13 009 MARSEILLE

Marseille, le 14 février 2013

OBJET : Demande d'autorisation d'un événement ayant lieu dans les Calanques

Monsieur le Directeur,

Notre club organise depuis quelques années un événement festif, tourné plus particulièrement vers la communauté des marcheurs. Il s'agit d'une traversée des Calanques en temps limité, sur les sentiers balisés et par équipes de 3. Nous souhaitons, cette année, organiser cet événement le 7 avril. La traversée se fera de Cassis à Marseille.

Les participants, 50 au plus, seront membres de clubs de la FFCAM ou bien invités : à ce titre, tous sont couverts par une assurance dédiée. La veille du parcours, ils sont "briefés" :

- le parcours leur est décrit, ils se voient remettre la feuille de route du parcours, accompagnée d'une carte,
- leur autonomie en vue de la traversée est vérifiée,
- ils sont informés sur la nécessité de rester sur les chemins balisés du parc, et de respecter l'environnement exceptionnel du parc (ordures, etc).

Le jour du parcours, des bénévoles sont postés, environs toutes les 1h30 tout au long du parcours, pour veiller au bon déroulement du parcours, et 2 bénévoles ferment la marche.

Cet événement est un moment fort de la vie de notre club, il nous permet de faire découvrir l'environnement exceptionnel des Calanques. Nous portons l'existence de cet événement à votre connaissance, en vue d'en obtenir "l'autorisation" de la part du Parc.

Nous insistons sur le fait que :

- nous ne mettons en œuvre aucune installation pendant la durée de l'événement (une journée), ni au départ ni à l'arrivée,
- nous prenons également grand soin de respecter l'esprit de la charte du parc,
- le nombre de participants est très limité. Ceux-ci se déplacent dans le parc par groupes de 3, ne créant ainsi pas de pression particulière sur l'environnement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Michel Eychenne
Président du CAF CMC